

## Bref protocole de la séance du comité du 23 mars 2013

- Kurt Lirgg a salué Liliane Rietberger, représentante de la fédération cantonale des Grisons et Andreas Zindel, représentant de la fédération cantonale de Glaris en tant qu'invités.
- Regula Wermuth a informé sur les travaux en cours pour la 8<sup>e</sup> exposition suisse des jeunes à Altdorf ainsi que sur les inscriptions actuelles au camp des jeunes de 2013 à Weggis.
- Le comité a attribué le 9<sup>e</sup> championnat suisse des jeunes éleveurs à la société d'ornithologie de Näfels-Mollis. Les contrats pourront être établis.
- Le comité a été informé des activités actuelles de l'Entente Européenne et a pris connaissance du rapport final de l'exposition européenne de 2012 à Leipzig.
- Heinz Schmid a été nommé rédacteur pour la division Lapins de race Suisse et Rita Schmidlin a été nommée rédactrice remplaçante pour la division Pigeons de race Suisse.
- Les demandes concernant les conseils et les soutiens pour les autorisations de construire pour des installations pour petits animaux sont toujours plus nombreuses. La loi actuelle sur l'aménagement du territoire nous cause des soucis et la future nouvelle densification de l'habitat prévue augmentera encore ces problèmes.
- L'attribution de l'organisation de l'exposition commune de 2018 à Fribourg sera proposée à la prochaine assemblée des délégués, les décisions seront mises au vote devant l'AD. Il a encore été décidé des coûts du marketing au niveau national et des dépenses pour le spectacle central.
- Le comité a pris connaissance du résultat de la Tierwelt pour 2012 et s'est occupé des mesures à prendre suite au montant de garantie qui sera moins important.
- Les comptes 2012 ont été approuvés et il a été pris connaissance du rapport de révision.
- Les compléments au budget 2013 et le budget 2014 ont été approuvés, après l'accord de la conférence des comités, pour présentation à l'assemblée des délégués.
- La demande de subvention pour le livre généalogique des volailles a été transmise à l'association pour la promotion des races suisses de petits animaux.
- La comptabilité pour le livre généalogique des lapins a été refaite et elle est prête pour la révision. Le premier rapport intermédiaire pour la Confédération peut être établi.
- Le nombre des articles du shop de la Tierwelt sera fortement réduit pour la fin 2013. Le chiffre des ventes est insatisfaisant. Une concentration sur les articles pour les éleveurs sera effectuée.
- Pour un cas juridique concernant la détention des petits animaux, Volailles de race Suisse et Petits animaux Suisse se sont partagé les frais.
- Le comité a octroyé un montant forfaitaire pour l'année 2013 à l'association pour la mise en valeur de la viande de Petits animaux Suisse.
- Le protocole de la VOK 2013 et celui du workshop de la VOK 2013 ont été approuvés.
- De nombreuses décisions ont été prises pour l'engagement futur du matériel publicitaire des divisions, des associations spéciales et de Petits animaux Suisse. Les procédures à suivre ont été décidées et les mandats octroyés.
- Pour la commission de la protection des animaux de Petits animaux Suisse, la question du choix des membres sera résolue très prochainement.
- Le comité a pris connaissance des résultats de la commission de certification et pris note que tous les membres du comité de Petits animaux Suisse seront certifiés dans un avenir très proche.
- Diverses exclusions de membres de la fédération sont effectives. Dans un cas, le comité a décidé de la procédure à suivre.
- L'ordre du jour de l'assemblée des délégués de 2013 à Muttenz a été approuvé. Le comité a également pris des décisions concernant la préparation de cette assemblée.
- Il a été pris connaissance des rapports annuels du tribunal de la Fédération, de la commission de certification, de la commission de la protection des animaux, de notre membre Josep Rey-Bellet, préposé à la protection et à la santé animales de l'Entente Européenne et du responsable de la communication.
- La représentation du comité dans l'association pour la promotion des races suisses de petits animaux a été nouvellement réglée.
- Les membres du groupe de travail de Petits animaux Suisse „Expositions à l'avenir“ ont été nommés par le comité et le cahier des charges a été approuvé.
- Les représentants des fédérations cantonales invitées et les présidents des divisions ont informé sur les activités dans leurs fédérations.
- Le comité a décidé définitivement du montant de la subvention pour une manifestation.
- 17 demandes concernant la protection animale ont été autorisées.

- Dix demandes de subventions pour des activités publicitaires et deux dans le domaine de la relève ont été acceptées.
- Sous les divers, le comité a encore été informé sur les activités en cours et sur les délégations aux assemblées cantonales déjà effectuées.